

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 JUIN 2022

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-HUIT JUIN,

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE.

Etait absente : Nicole BERNARDIN.

**OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2022.**

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2022.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

*Mesdames TAHIRI, POTOT et LUCAS ne prennent pas part au vote.*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à la majorité absolue des suffrages exprimés, les subventions sur projet, dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » et des « Autres subventions sur projet », référencées en annexe, pour un montant de **38 410 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2022 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD  
Présidente déléguée

Actus de l'opération de préfecture  
64-26490438-20220628-DEL-2022-065-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception : 01/07/2022



**Subventions sur projet 2022**  
**TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 28 juin 2022**

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2022
<b>Dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » :</b>		
1. Maison de quartier Le Quart'Ney	Séjours et sorties estivales	1 227 €
2. Maison de Quartier L'Archipel	Sorties estivales	951 €
3. Centre social et culturel Le Trois-Mâts	Séjours autonomes et sorties estivales	1 400 €
4. Abri de la Providence	Séjour estival	300 €
5. Restaurants du Cœur 49	Séjours estivaux - complément	238 €
6. Association Marcelle Menet	Sorties et séjours d'avril à septembre 2022	1 220 €
7. CLCV Angers – Consommation Logement et Cadre de Vie	Sorties estivales	273 €
8. Maison de Quartier Les Banchais	Séjours d'été familles	1 328 €
9. Passerelle	Sorties estivales	900 €
10. Centre Jacques Tati	Sorties estivales	1 875 €
11. AHM – Association des Habitants de Monplaisir	Sorties familiales culturelles – Eté et hiver 2022	285 €
12. Angers Centre Animation	Séjours et sorties estivaux	1 782 €
13. Espérance	Séjours et sorties pour adultes	3 618 €
14. Inter-association du Lac de Maine	Sorties estivales	792 €
15. Trait d'Union	Séjour estival La Tranche sur Mer	1 750 €
16. Filalinge	Sorties estivales	336 €
<b>Sous-total « Vacances pour tous »</b>		<b>18 275 €</b>
<b>Autres subventions sur projet :</b>		
17. Premiers Plans	Actions accessibilité - Festival Premiers Plans 2021	1 000 €
18. AFEV	Kolocations A projets Solidaires	8 000 €
19. Habitants du Front de Maine	Soutien au fonctionnement	300 €
20. UDAF	Plateforme numérique d'aide aux aidants	3 000 €
21. VieXiDom	Soutien séjour dépendance	1 835 €
22. AGIR abcd	Actions « Bien vivre à domicile »	6 000 €
<b>Sous-total « Autres subventions sur projet »</b>		<b>20 135 €</b>
		<b>TOTAL 38 410 €</b>

**TOTAL 38 410 €**  
 Accusé de réception en préfecture  
 049-264901158-20220628-DEL-2022-065-DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2022  
 Date de réception préfecture : 01/07/2022